

CONCOURS PHOTOS POUR LE CARNAVAL

Organisé par la Mairie de Dadonville



« Du 22 février au 14 mars 2021 »

<u>1^{er} groupe</u> : photo de déguisement en famille

2 ème groupe : photo de déguisement fille

<u>3ème groupe</u>: photo de déguisement garçon

« 2 LOTS PAR GROUPE »

Pour chaque groupe:

1er lot : Un bon au Magasin Delbard à Dadonville de 50 €

2^{ème} lot : Un bon au Magasin Sajou à Pithiviers de 25€

Vos photos sont à envoyer en précisant votre NOM, ADRESSE, TÉLÉPHONE.

*Soit sur la page officielle de la Mairie « COMMUNE DE DADONVILLE-45 »

*Soit par sms au 06.21.45.50.55

*Soit par mail: commune.dadonville@gmail.com

<u>Détails et règlement « concours photos carnaval »</u> le vote sera effectué en mars 2021 par les membres de la commission Animation-Communication et Jeunesse du Conseil Municipal de Dadonville.



Nous vous communiquerons la date de ce vote et les résultats en suivant. Règlement: Seuls les résidents de la commune de Dadonville et les enfants du SIRIS d'Ascoux, Dadonville, Laas peuvent participer (une pièce d'identité sera demandé pour le retrait du lot). Photos limitées à 3 par foyers. Toutes les photos doivent être effectuées dans

le respect des personnes et avec leur consentement, ainsi que le respect de l'environnement dans lesquelles celles-ci sont effectuées.

